

COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf. : CR/JD/MCR

VILLE DE BAVANS

24.FEV.2010

N°02/2010

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 27/01/10	L'an deux mil dix le trois février à dix huit heures
DATE D'AFFICHAGE : 03/02/10	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Claire RADREAU , Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 24 Votants : 27</i>	<i>Etaient présents :</i> RADREAU Claire, KNEPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MAKSOUH Mourad, MERAUX Jocelyne, GROSJEAN Laurence, FONTAINE Dalila, JACQUOT Laurent, GRILLOT Fabienne, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, BONNOT Monique, PERRON Danièle, CLAUDON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, MIELLE Claudine, DEMANGEON Michel, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, PAGNOT Pascal, GUERITEY Nadine. Formant la majorité des membres en exercice.
OBJET : <i>Subvention Catastrophe HAITI</i>	<i>Excusés :</i> MANIAS Marcel a donné procuration à BELZ Christian, GARCIA Yamina a donné procuration à MAKSOUH Mourad, ZEFEL Frédéric a donné procuration à RADREAU Claire. Madame Claudine MIELLE est nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire expose, Vu le rapport de la Commission « Social – Politique de la Ville – Sécurité » du 18 janvier 2010, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'octroi d'une subvention exceptionnelle aux sinistrés de HAITI, le montant proposé est de 500 €. Le virement sera effectué sur le fonds de concours mis en place par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

Relevé d'identité bancaire du compte auprès de la trésorerie générale pour l'étranger :

Banque de France – Agence de Nantes (44)

CB : 30001 – CG : 00589 – Compte n° 000M055150 – Clé RIB : 13

Identification internationale IBAN : FR06 3000 1005 8900 00M0 5515 021

Identification SWIFT de la BDF (BIC) : BDFERPPCCT

L'intitulé du virement sera nommé « FDC MAEE n12008/Haïti ».

Un courrier sera adressé au Ministère des Affaires Etrangères et Européennes – Centre de Crise – CDC – Gestion financière – 37 Quai d'Orsay 75700 PARIS 07SP.

L'exposé de Madame le Maire entendu, le Conseil Municipal par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstentions, attribue une subvention d'un montant de 500 €, précise en outre que les crédits sont à prélever sur le compte 6574 du Budget Primitif.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 03/02/10

Publiée le 03/02/10

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire



Radreau